

Valentin HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie



RAPPORT ANNUEL 2018



www.avh.asso.fr

Sommaire

Édito	3
Rapport d'activité 2018	4
Agir pour l'accessibilité: une orientation stratégique majeure	4
Événements marquants 2018	6
Agir pour l'accessibilité.....	10
Accueillir	14
Accompagner vers l'autonomie	18
Les supports de nos actions	30
Les ressources financières	34
Rapport financier 2018	36
Faits significatifs en 2018	36
Compte de résultat.....	37
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	40
Bilan	44
Commentaires et conclusion.....	45
Chiffres clés de l'année 2018	48
La gouvernance de l'Association	50
Le Conseil d'Administration au 14 juin 2019	50
Contacts utiles de l'Association	51
Implantations locales	52
Plus de 125 ans d'histoire	54

Édito



Afin de s'ajuster au plus près à l'évolution de son environnement, l'association Valentin Haüy a consacré l'année 2018 à la mise en œuvre de son projet de transformation. L'objectif est de maîtriser nos dépenses, développer nos ressources propres et, surtout, d'adapter nos structures aux nouveaux besoins des personnes déficientes visuelles dont le nombre en France est en constante augmentation.

Ce projet d'envergure s'appuie sur nos 122 implantations régionales réparties sur l'ensemble du territoire français, les services de notre Siège et nos différents établissements.

Cette transformation est en bonne voie et nous pouvons aujourd'hui nous tourner résolument vers l'avenir. Nous avons structuré notre démarche et défini les grandes orientations stratégiques de l'Association pour les prochaines années.

L'un des axes majeurs est de **développer nos actions en matière d'accessibilité.**

Accessibilité, accueil, accompagnement sont inscrits dans l'ADN de l'association Valentin Haüy depuis sa création. Ces prérequis sont toujours au cœur des réponses que nous apportons aux très grandes contraintes et difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes déficientes visuelles. Les besoins pour assurer la formation, pour accompagner et donner de réelles perspectives de vie aux personnes déficientes visuelles n'ont jamais été aussi essentiels.

Aussi, chers donateurs, partenaires, prescripteurs, mécènes et amis, nous comptons sur vous pour être le relais de nos actions, de nos expertises et savoir-faire.

Grâce à votre soutien mais aussi à votre fidélité, l'association Valentin Haüy peut donner aux personnes déficientes visuelles les moyens qui leur assurent l'autonomie et l'inclusion sociétale indispensable pour vivre dans la dignité.

Gabriel de Nomazy,
Président de l'association Valentin Haüy

Rapport d'activité 2018

“ La transformation de l'Association se poursuit ”

L'association Valentin Haüy poursuit son évolution. En 2016, elle identifiait ses actions prioritaires. En 2017, elle a construit un projet de transformation avec pour objectifs d'adapter ses structures aux nouveaux besoins des personnes déficientes visuelles et de développer ses ressources.

L'année 2018 a été une année charnière, celle de la mise en œuvre du projet de transformation et de la définition des premières orientations stratégiques.

AGIR POUR L'ACCESSIBILITÉ : UNE ORIENTATION STRATÉGIQUE MAJEURE

Les orientations stratégiques ont porté sur les domaines phares dans lesquels l'Association souhaite devenir « acteur de référence ». Ces domaines sont ceux de **l'accessibilité physique** (accès aux locaux, à la voirie, aux transports), **l'accessibilité numérique** (accès à l'informatique et ses dérivés, au tactile, au braille numérique), **l'accessibilité culturelle** (accès aux musées, aux contenus culturels, au cinéma, au théâtre, à la lecture, à l'information) sans oublier **l'accessibilité des personnes déficientes visuelles à l'emploi et dans la vie quotidienne** (accès au matériel spécialisé).

Événements marquants 2018



UN CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Gabriel de Nomazy succède à Gérard Colliot à la présidence de l'Association. La gouvernance opérationnelle est assurée par le directeur général des établissements (« DGE ») et le directeur général des services (« DGS »), fonctions respectivement tenues par Jean-Michel Abry et Alain Mouttou.

3^e ÉDITION DU CHEMIN EN DUO SUR LA ROUTE DE COMPOSTELLE

Organisé par l'association Valentin Haüy avec le soutien de Malakoff Médéric, le Chemin en Duo est une marche solidaire d'environ 120 kilomètres sur le chemin de Compostelle. Passant par une douzaine de villes étapes, 105 participants (43 binômes voyant-déficient visuel, 8 kinésithérapeutes et 11 encadrants) ont marché cette année, de Dax au pied des Pyrénées, et ont fait de cette semaine de partage et de solidarité, un bel exploit sportif.

LE CENTRE DE FORMATION ET DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CFRP) VALENTIN HAÛY LAURÉAT DE LA FONDATION L'ORÉAL

Depuis 10 ans, la Fondation L'Oréal organise chaque année un appel à projets baptisé « Beauty for a Better Life » qui soutient la mise en place ou le développement de projets de beauté inclusive en France. Avec son projet « Reflet de soi », le CFRP Valentin Haüy a su séduire le jury et a fait partie des 23 lauréats bénéficiaires d'une dotation pour l'année 2018. « Reflet de soi » est un projet de socio-esthétique qui bénéficie à 40 stagiaires.

UN NOUVEAU FILM INSTITUTIONNEL

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre 2018, l'association Valentin Haüy a diffusé son nouveau film institutionnel* auprès du grand public et de ses partenaires. L'objectif de ce film est de mettre en valeur toutes les composantes de l'Association (comités, établissements, services) ainsi que notre travail d'accompagnement des personnes déficientes visuelles.



UNE RÉFÉRENCE POUR LES GÉANTS DU NUMÉRIQUE

La capacité à consulter des sites web ou à bénéficier d'applications ou logiciels adaptés est aujourd'hui une condition indispensable pour qu'une personne déficiente visuelle puisse mener une vie autonome. Après la conférence sur les enjeux de l'accessibilité numérique organisée chez Google, en collaboration avec la Fondation Valentin Haüy, webassoc et la réserve civique, la signature d'un accord de partenariat avec Microsoft positionne désormais l'association Valentin Haüy comme acteur de référence de l'accessibilité numérique sur le territoire français.

* <https://www.avh.asso.fr/fr/decouvrez-le-nouveau-film-de-lassociation-valentin-haüy>

9^e FESTIVAL AUDIOVISION

Rendez-vous important de l'accès à la culture pour les personnes déficientes visuelles, le Festival Audiovision, organisé par l'Association en partenariat avec UGC et le soutien de BNP Paribas et du Lions Club, s'est installé à Lyon du 10 au 16 septembre, à Lille du 17 au 23 septembre et à Paris du 24 au 30 septembre. Plus de 600 personnes déficientes visuelles ont pu bénéficier des 16 films programmés parmi lesquels: « Coco », « Pentagon papers », « Au revoir là-haut », « En guerre » ou encore « Vers la lumière ».



LA SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD AVEC LA FONDATION VALENTIN HAÛY

L'année 2018 s'est terminée avec la signature d'un nouvel accord avec la Fondation Valentin Haüy qui permet d'accompagner la mise en œuvre des grandes orientations stratégiques de l'Association. Par ailleurs, il garantit un soutien dans la durée de la Fondation aux activités de l'Association et au lancement de nouveaux projets d'envergure.



Agir pour
l'accessibilité

“Rendre accessible l’environnement des personnes déficientes visuelles afin qu’elles puissent acquérir leur autonomie est la raison d’être de l’association Valentin Haüy depuis sa création”

AGIR AVEC LE PÔLE ACCESSIBILITÉ

Le Pôle accessibilité de l’association Valentin Haüy mène de nombreux projets avec des acteurs extérieurs (collectivités territoriales, entreprises, organismes professionnels, institutions nationales) en vue de favoriser l’accessibilité et permettre un maximum d’autonomie aux personnes déficientes visuelles. Il apporte son expertise en participant à des diagnostics ou à des états des lieux, en collaborant sur l’élaboration de dossiers techniques ou juridiques, et en menant des actions de sensibilisation. Il est représenté partout en France grâce à de nombreux correspondants au sein des implantations locales de l’Association.

Accessibilité physique

Le pôle accessibilité physique est régulièrement sollicité par des musées pour la mise en place de leurs expositions tactiles, ce qui conforte l’élargissement de nos orientations stratégiques à l’accessibilité culturelle.

Les actions de sensibilisation et d’information auprès de différents organismes de la région parisienne (préfecture de police de Paris, centres hospitaliers, mairies, musées),

ainsi que d'accompagnement de chantiers immobiliers et de réaménagements d'espaces publics se poursuivent.

Le pôle accessibilité de l'Association apporte également son appui à travers la formation des représentants des comités et l'organisation de réunions régionales d'information.

Accessibilité numérique

Le CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et les malvoyants) est en charge d'évaluer des produits de haute technologie adaptés à la déficience visuelle.

En 2018, il a poursuivi ses missions de veille technologique, d'évaluation de matériel et de logiciels adaptés, de publication de fiches d'évaluation, de participation à des manifestations traitant de l'accessibilité.

Il a également été sollicité pour tester des systèmes vocaux, des applications mobiles et des sites web dans différents domaines (presse, télévision, moyens de paiement).



Le CERTAM acquiert une visibilité grandissante et est fréquemment invité à participer à des forums, colloques, salons et autres travaux autour de l'accessibilité, tant par des entreprises (Accessibility Day chez Airbus) que par des services publics (participation aux travaux de la transformation numérique de l'État).

AGIR EN FAVEUR DE L'AUDIOVISION

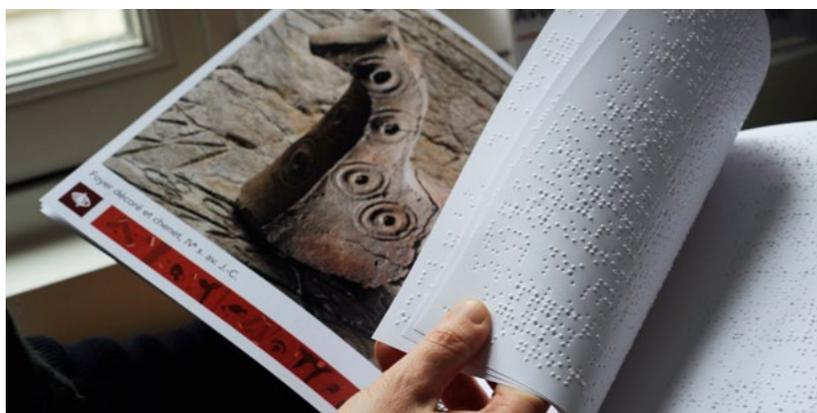
Le chiffre d'affaires réalisé en 2018 a été de 167 K€ . En application du projet de transformation, l'activité de production a cessé fin 2018, l'Association se consacrant désormais exclusivement à la promotion de l'audiodescription.

Le service poursuit sa participation aux réunions organisées par le Centre National du Cinéma (CNC), la Commission Supérieure Technique de l'image et du son (CST) et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) sur la qualité de l'audiodescription, sa diffusion en salle de cinéma, à la télévision et sur supports numériques.

AGIR AVEC L'IMPRIMERIE

Créée en 1910 par Maurice de La Sizeranne, fondateur de l'association Valentin Haüy, l'imprimerie du Siège dispose d'un savoir-faire reconnu. Elle a joué un rôle moteur dans l'évolution des procédés, des techniques et des matériels pour l'impression en braille, en caractères agrandis et en relief. À la pointe de la technique, elle est aujourd'hui le dernier et unique centre en France assurant la transcription de partitions musicales en braille.

Elle a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 153 K€ (ouvrages en braille, en noir, mise en relief, partitions de musique).



AGIR AVEC LA PRODUCTION D'OUVRAGES NUMÉRIQUES ET DE LIVRES AUDIO EN VOIX HUMAINE

Le pôle adaptation des ouvrages numériques a fourni à la médiathèque un total de 1 932 ouvrages adaptés répartis en 644 nouveaux titres en voix de synthèse avec texte synchronisé, 644 pour un embossage en braille abrégé numérique et 644 pour un embossage en braille intégral numérique. En septembre, pour la rentrée littéraire, 172 titres ou prix littéraires étaient disponibles dans les trois formats dès leur parution en librairie.

Par ailleurs, la production de livres audio en voix humaine est en forte progression avec un total de 1 616 titres mis à disposition à la médiathèque en 2018, grâce à l'activité soutenue de 400 donneurs de voix bénévoles.





Accueillir

“ L'accueil, une mission prioritaire pour les comités, les établissements spécialisés et les services du Siège ”

ACCUEILLIR DANS LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX ET LOCAUX

L'Association dispose de 122 implantations régionales au service des personnes déficientes visuelles sur l'ensemble du territoire français. Animées par des bénévoles, elles sont au contact direct des bénéficiaires, interviennent auprès des instances locales en charge des questions relatives au handicap et sensibilisent à la déficience visuelle, notamment dans le monde scolaire, en entreprise ou auprès de professionnels paramédicaux (opticiens, infirmiers, ...). C'est ainsi par exemple que le comité de Loire-Atlantique a réalisé douze conférences sur le handicap visuel.

Les comités offrent accueil, écoute, informations et conseils. S'y ajoutent, suivant les cas, des activités de convivialité, de la formation (braille, initiation aux nouvelles technologies, etc.), de la vente de matériel spécialisé, de la diffusion de livres, des activités culturelles, sportives et de loisirs, des manifestations de sensibilisation ainsi que des offres de séjours adaptés.

Les comités sont de plus en plus sollicités par des commissions locales sur des projets ayant trait à l'urbanisme, aux transports, au tourisme, ainsi que par des maisons de seniors ou des maisons de retraite.

Par ailleurs, la participation active au sein des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) aux côtés d'autres associations, a conduit plusieurs comités, notamment en région Rhône-Alpes et en région parisienne, à rejoindre des collectifs inter-handicaps pour développer des actions en commun.

Les comités comptent plus de 13000 bénéficiaires, dont 5000 participent régulièrement aux activités proposées par l'Association.

ACCUEILLIR EN RÉSIDENCE-SERVICES

Résidence Autonomie pour personnes âgées

La résidence autonomie offre une diversité d'activités qui permet à chacun de trouver des réponses adaptées à ses besoins et désirs d'autonomie. Son taux d'occupation est de 82 %, certains résidents étant présents depuis plus de 15 ans.



La grande majorité d'entre eux a acquis une déficience visuelle sur le tard, ce qui entraîne un profond désarroi et leur demande des efforts d'adaptation éprouvants. Le glaucome, les rétinopathies et la DMLA restent les trois principales causes de handicap visuel chez les personnes âgées. De nombreux résidents âgés sont isolés, un soutien bienveillant des plus fragiles est nécessaire.

Foyer logement de jeunes travailleurs

En 2018, le foyer parisien a accueilli 58 résidents. Parmi les 19 nouveaux arrivants, 11 ont suivi une formation (dont 7 au Centre de formation et de rééducation professionnelle), 5 une insertion professionnelle et 3 ont poursuivi une adaptation au handicap visuel.

Les demandes d'hébergement évoluent en faveur de courts séjours avec notamment l'accueil des jeunes stagiaires venant de l'Institut médico-professionnel de l'association Valentin Haüy (IMPro) et des stagiaires de l'Institut national des jeunes aveugles (INJA) les week-ends. Ce type d'accueil sous forme de séjours courts permet d'accompagner l'autonomie des plus jeunes.

ACCUEILLIR AU SERVICE SOCIAL ET JURIDIQUE

Le service social et juridique est l'un des premiers contacts des personnes qui viennent chercher du soutien auprès de notre structure. Avec un total de 1023 entretiens concernant 596 personnes, 4 170 appels téléphoniques, 212 nouveaux bénéficiaires, 22 dossiers juridiques, le service social et juridique est resté très mobilisé

en 2018. Il a maintenu son activité de conseil, de soutien et d'accompagnement dans leurs démarches des personnes en situation de handicap visuel mais aussi les comités, les professionnels et les familles. Cette action concertée permet de faciliter le parcours des personnes aveugles ou malvoyantes en vue d'acquérir le plus d'autonomie possible dans le respect de leur choix. Elle doit aujourd'hui également s'adapter à l'évolution du profil des nouveaux bénéficiaires, plus âgés (37 % de 60 ans et plus en 2018, contre 28 % en 2017) et majoritairement malvoyants (en 2016, 55 % étaient atteints de cécité légale, 47 % en 2017, 39 % en 2018).

« SOS Écriture-Lecture » situé au siège de l'Association, est un service d'accueil spécialisé pour la lecture de documents et l'aide à l'élaboration de courriers ou de documents administratifs. 2 160 personnes y ont été accueillies par les bénévoles.

74 consultations ont été également assurées par la psychologue du service, 177 par le conseiller juridique.

La documentation juridique sur le droit du handicap ainsi que les fiches relatives aux prestations sociales sont désormais totalement accessibles aux personnes déficientes visuelles.

ACCUEILLIR AU MUSÉE ET À LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE

Le musée et la bibliothèque patrimoniale demeurent accessibles sur rendez-vous et continuent à être fréquentés par lecteurs et chercheurs, tant français qu'étrangers.

Les demandes d'accès sont nombreuses et soulignent l'intérêt du public pour l'histoire de notre Association.



Accompagner vers l'autonomie



“ Conseil, formation, offre de services, nous souhaitons donner aux déficients visuels les moyens de vivre avec le plus d’autonomie possible ”

ACCOMPAGNER DANS LA LECTURE AVEC L’OFFRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Avoir accès à la lecture quand on est une personne empêchée de lire à cause d’un handicap est essentiel. Aussi, la médiathèque Valentin Haüy offre ses services sur tout le territoire français, DOM-TOM compris.

En 2018, la médiathèque a poursuivi son expansion, totalisant 8 357 emprunteurs actifs et 235 295 prêts, avec un afflux remarquable de 1 730 nouveaux inscrits, soit 32 % de plus qu’en 2017.

La collection s’est élargie avec au catalogue fin 2018, 36 000 livres audio enregistrés au format DAISY et 3 778 titres en braille numérique (soit 20 % d’augmentation). Cette hausse est liée à une production croissante de titres fournis par le centre d’enregistrement (voix humaine) et par le pôle d’adaptation des ouvrages numériques (voix de synthèse et braille numérique), s’ajoutant à notre politique d’échanges dans le cadre de partenariats internationaux (intégration de 3 674 livres audio en voix humaine).

La migration vers la dématérialisation se poursuit, avec 54 % des prêts réalisés sous forme de téléchargement. Dans le même temps, on observe une lente décline des prêts de livres braille papier et une demande de CD en légère croissance, ceux-ci permettant aux personnes peu technophiles un accès au livre audio.

Le réseau des bibliothèques partenaires continue à s'étendre, avec aujourd'hui 113 partenaires, 22% de nos utilisateurs actifs utilisant ce canal. Les liens tissés avec le ministère de la Culture se poursuivent, la médiathèque étant régulièrement sollicitée pour participer à des groupes de travail autour de l'édition accessible et de l'offre de services accessibles en bibliothèque.



ACCOMPAGNER DANS LA VIE QUOTIDIENNE AVEC LE MATÉRIEL ADAPTÉ DE NOS BOUTIQUES

En 2018, le service du matériel spécialisé (SMS) a sensiblement développé l'offre de son catalogue, particulièrement dans le domaine de la basse vision.

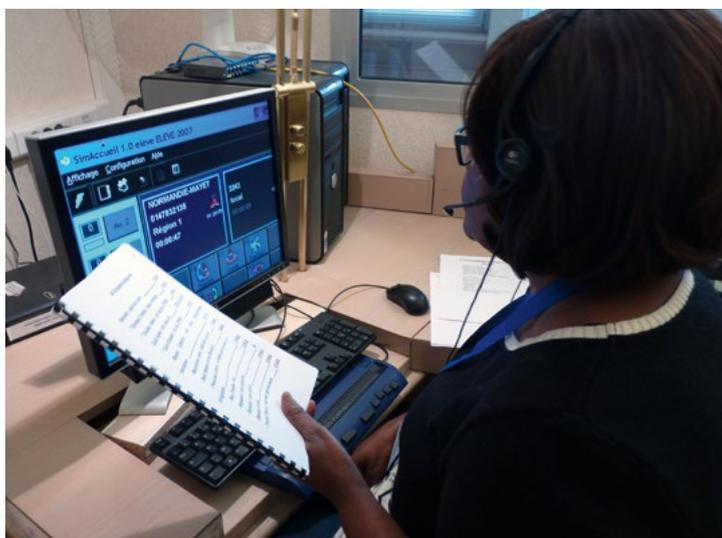
Il a également poursuivi ses actions commerciales et de communication, avec la participation à divers salons (Paris, Nancy, Marseille, Puteaux, Amiens), l'envoi de quatre newsletters et le lancement d'une opération « Black Friday ».

Deux nouvelles boutiques ont été ouvertes, l'une à Angers, l'autre à Marseille, ce qui a permis une augmentation de 20% du chiffre d'affaires des boutiques régionales. L'Association dispose désormais de 6 boutiques : Angers, Lyon, Marseille, Nancy, Toulouse et Versailles.

Le chiffre d'affaires global du SMS pour 2018 est de 2 645 K€.

ACCOMPAGNER PAR LA FORMATION AVEC LE CFRP

Implanté en plein cœur de Paris dans le 7^e arrondissement, le Centre de formation et de rééducation professionnelle (CFRP), géré par l'association Valentin Haüy, peut accueillir 170 jeunes ou adultes désirant se former à un métier. Pouvoir exercer le métier que l'on a choisi est un droit fondamental. Ainsi, l'équipe de formateurs composée de voyants et non-voyants propose un enseignement spécialisé qui permet d'être compétitif sur le marché de l'emploi.



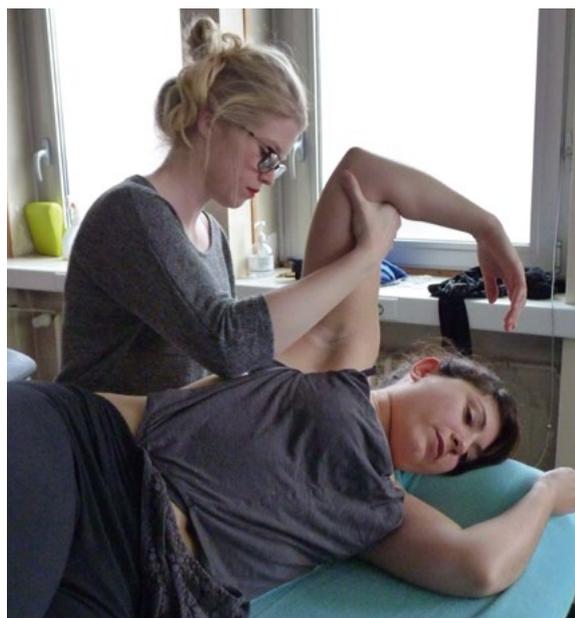
En 2018 les faits marquants ont été les suivants :

- ✓ La poursuite de la mise en place de la réforme de la formation de masso-kinésithérapie et des travaux de conventionnement avec l'Université;
- ✓ Le développement de la filière informatique:
 - ouverture de la formation en apprentissage BTS SIO SISR (Service Informatique aux Organisations-Systèmes et Réseaux), le CFRP devenant une unité de formation d'apprentis (UFA) du réseau CERFAL* d'apprentissage en Île-de-France;
 - mise en place de la formation de technicien d'assistance en informatique (TAI);
- ✓ Le renouvellement du titre praticien bien-être pour 4 ans, élaboré avec deux autres centres de rééducation professionnelle;
- ✓ Le renforcement des actions d'insertion et d'appui aux employeurs face aux situations de handicap visuel.

* Le CERFAL est une association à but non lucratif, habilitée par le Conseil Régional d'Île-de-France à proposer des formations en apprentissage. Elle fédère 47 unités de formation d'apprentis (UFA) répartis en Île-de-France.

À la rentrée 2018, 157 stagiaires ou étudiants étaient présents au CFRP dans les différentes formations :

- ✓ 87 en masso-kinésithérapie sur 5 sections ;
- ✓ 22 en praticien bien-être et sa préparatoire ;
- ✓ 12 en employé administratif et d'accueil et sa préparatoire ;
- ✓ 7 en mécanicien cycles et sa préparatoire ;
- ✓ 5 en préparatoire informatique ;
- ✓ 3 en technicien de maintenance ;
- ✓ 4 en BTS informatique et réseaux ;
- ✓ 17 en pôle adaptation préparant à l'entrée en formation professionnelle qualifiante.





ACCOMPAGNER PAR L'INITIATION AU BRAILLE, À LA LOCOMOTION ET AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Assuré à distance pour les personnes isolées géographiquement ou au sein des comités, l'enseignement du braille a été dispensé à près de 150 personnes en 2018.

Les cours de locomotion sont ouverts essentiellement dans trois comités : Paris Île-de-France, Puy-de-Dôme, Isère. D'autres comités ont pu obtenir des financements au titre de la Prestation Compensatoire du Handicap (PCH) ou de la part de mécènes, telle la Fondation Harmonie Solidarité qui a financé la création de cours de locomotion au comité de Mâcon.

Un programme de formation en informatique adaptée et nouvelles technologies (notamment smartphones), créé en partenariat avec la Fondation Valentin Haüy, a permis à plus de 100 formateurs bénévoles au sein des comités d'aider les bénéficiaires à maîtriser ces outils incontournables d'aujourd'hui pour garantir une autonomie. Près de 40 Clubs nouvelles technologies répartis sur l'ensemble du territoire peuvent ainsi assurer un soutien technique à près de 500 abonnés.



ACCOMPAGNER VERS UNE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC L'IMPRO

Situé à Chilly-Mazarin dans l'Essonne (91), l'«IMPro» est un établissement médico-social qui accueille des jeunes déficients visuels avec troubles associés, de l'adolescence à l'âge adulte. Il dispose d'une SIPFPro (Section d'initiation et de première formation professionnelle) ainsi que d'un SESSAD Pro (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Les jeunes gens accueillis suivent des enseignements scolaires, en noir (texte imprimé classique) et en braille avec divers autres apprentissages. L'objectif fondamental de l'établissement est de permettre aux adolescents ou jeunes adultes de construire un projet d'insertion sociale et professionnelle qui tienne compte de leur handicap.

En 2018, la SIPFPro a accueilli 36 adolescents et jeunes adultes, de 15 à 22 ans (21 filles et 15 garçons), déficients visuels avec troubles associés; 23 d'entre eux souffrent de handicaps ou maladies rares.

Les événements marquants de l'année 2018 sont :

- ✓ L'investissement dans « l'école pour tous » ;
- ✓ L'obtention par trois jeunes du Certificat de Formation Générale délivré par l'Éducation Nationale ;
- ✓ Plusieurs sensibilisations autour de la déficience visuelle en milieu scolaire ou professionnel (RATP) ;

- ✓ L'organisation de 6 stages collectifs et 44 stages individuels à visée d'insertion professionnelle et sociale ;
- ✓ L'intégration et la valorisation par le sport: l'Établissement a participé aux événements sportifs organisés dans le cadre de la semaine du Handicap de la ville de Chilly-Mazarin. Un groupe de six jeunes et deux accompagnateurs a pris part aux Jeux nationaux de sport à Guerlédan (Côtes-d'Armor).

En 2018, le SESSAD Pro a poursuivi sa mission d'accompagnement individualisé dont l'objectif est d'initier un processus de transformation des pratiques d'accompagnement vers et dans l'emploi des adultes déficients visuels afin de rendre réalisable leur insertion professionnelle. Il a également mobilisé les personnes accueillies autour d'un projet d'autonomie locative (dispositif d'appartement partagé). Cette offre d'habitat inclusif, source d'indépendance, d'autonomie et de promotion sociale, consolide le projet d'accès à la vie professionnelle.

ACCOMPAGNER LA VIE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE AVEC LE CENTRE ODETTE WITKOWSKA ET LE CENTRE D'ESCOLORE

Localisé à Sainte-Foy-lès-Lyon, près de Lyon, **le centre Odette Witkowska** regroupe, un foyer de vie, un foyer d'hébergement, un service d'aide à la vie sociale (SAVS) et un établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

L'ESAT accueille majoritairement des adultes déficients visuels. Ses activités recouvrent plusieurs domaines: braille, reprographie et routage, espaces verts, conditionnement. La charge de travail et le montant du chiffre d'affaires réalisé, en progression depuis deux années consécutives, font de l'année 2018 une très bonne année avec une hausse de 71 000 € HT par rapport à 2017.

En 2018, l'arrivée de personnes plus jeunes en foyer de vie a permis de créer une nouvelle dynamique.



Les différents services du centre Witkowska se sont fédérés autour de l'aventure sportive du Run'in Lyon doublant ainsi le nombre de participants habituels à cette fête lyonnaise du running (8 personnes inscrites à la course du 7 octobre 2018).

Le centre d'Escolore, situé à Égliseneuve-près-Billom (près de Clermont-Ferrand), accueille des adultes handicapés déficients visuels, hommes ou femmes, avec troubles associés. Ses activités se répartissent entre un foyer d'hébergement, un appartement occupé par 9 locataires, un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et un établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

En 2018, l'ESAT a accueilli 52 travailleurs. Ses domaines d'activités sont divers : infographie, imprimerie, espaces verts, conditionnement, maraîchage et conserverie.

Sa production est excédentaire de 27 282€.





ACCOMPAGNER L'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AVEC L'ATELIER DE LA VILLETTE ET L'ENTREPRISE FRÈRE FRANCÈS

L'Atelier de La Villette est une entreprise adaptée (EA) située à Paris. Son but est de favoriser l'insertion des personnes déficientes visuelles sur le marché du travail via la formation continue et les détachements chez les clients.

L'Atelier de La Villette emploie 36 travailleurs handicapés. Massage bien être, routage, bureautique-secrétariat, les activités sont diversifiées. Certaines sont en forte demande comme la numérisation, la saisie de données et la transcription de réunions, ce qui nécessite une adaptation des équipes de production qui ne maîtrisent pas forcément l'outil informatique et le français écrit. Le chiffre d'affaires en 2018 est de 1 558 K€.

Localisée à Nantes, l'entreprise adaptée « **Frère Francès** » est représentée dans plusieurs départements de l'Ouest. Son domaine d'activités est le cannage et le paillage. Elle emploie 20 salariés. En 2018, son chiffre d'affaires est de 101 786 €.

La demande pour les chaises cannées ou en paille diminue ; cependant l'activité se déploie vers des entreprises et des designers qui testent de nouveaux supports ou remettent au goût du jour le mobilier des années 50 et 60 où la « corde Danoise » remplace le paillage. Des formations de chaisiers à ce produit sont en cours pour accompagner cette nouvelle tendance.



ACCOMPAGNER DANS LA RECONQUÊTE DE L'AUTONOMIE AVEC LE SAVS – DV PARIS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'Association aide les personnes déficientes visuelles à construire leur projet de vie et à gagner en autonomie s'inscrivant pleinement dans le projet associatif.

Le SAVS-DV Paris, situé dans le 14^e arrondissement, dispose d'une habilitation pour 35 places afin d'accueillir des hommes et des femmes âgés de 20 à 70 ans habitant Paris ou le Val-de-Marne. En moyenne, les bénéficiaires suivis sont pris en charge durant deux ans.

En 2018, le SAVS-DV a dispensé :

- ✓ 1041 cours, séances ou entretiens personnalisés ;
- ✓ 55 séances d'informatique adaptée ;
- ✓ 161 séances d'AVJiste ;
- ✓ 375 séances de locomotion ;
- ✓ 89 séances d'insertion professionnelle ;
- ✓ 60 cours d'enseignement du braille ;
- ✓ 29 séances de prise en charge psychologique ;
- ✓ 44 séances liées à l'accompagnement social et à l'aide aux démarches administratives ;
- ✓ 228 visites à domicile ou rendez-vous extérieurs.

Le SAVS-DV Paris travaille en lien avec des partenaires tels que le centre de rééducation professionnelle FORJA, l'INJA, le SESSAD Pro de Chilly-Mazarin, le centre de basse vision CECOM, l'école des chiens guides d'aveugles de Vincennes.

Il a participé à la première journée en France du Giving Tuesday en partenariat avec le comité Paris Île-de-France de l'Association Valentin Haüy.

LE SPORT ET LES LOISIRS ADAPTÉS

Pour répondre à une demande croissante d'activités sportives, les comités concluent et renouvellent les partenariats avec des associations locales ou des enseignants. L'offre est large et parfois étonnante : gymnastique, tandem, natation ou pétanque adaptée, équitation, aquagym, patin à glace, golf, escrime, yoga, sophrologie, relaxation, Qi Gong mais aussi vol à voile, accrobranche, moto et karting.

Le service des sports du Siège a poursuivi son encadrement d'activités de compétition en cécifoot. Son club, regroupant 25 licenciés, a participé au Championnat et à la Coupe de France organisés par la Fédération française handisport.

L'association Valentin Haüy promeut également les vacances adaptées pour les personnes déficientes visuelles. En 2018, l'équipe « séjours vacances » du Siège a organisé 15 séjours adaptés. Trois types de séjours sont proposés : la découverte d'une région française (Occitanie, Pays Basque, Côte d'Azur, croisière sur la Seine, Vendée...), les séjours sportifs (ski, randonnée dans les Alpes) et les séjours à l'étranger (Maroc, Vietnam, Finlande). En 2018, 174 personnes déficientes visuelles, dont la 1 000^e vacancière, ont pu partir en vacances, guidées et accompagnées par plus d'une centaine de bénévoles.





LES SUPPORTS DE NOS ACTIONS

Les Ressources Humaines

L'ensemble des actions menées par l'Association dans le cadre de sa mission auprès des personnes déficientes visuelles repose sur la cohésion et la complémentarité professionnelle des femmes et des hommes, salariés de l'Association, salariés en mécénat de compétences et bénévoles, tous unis au service de la même cause.

Au 31 décembre 2018, au total (Siège, comités, établissements), l'Association employait 576 personnes : 140 travailleurs handicapés d'ESAT et 436 salariés dont 98 sont handicapés.

L'Association bénéficie également du concours d'environ 3500 bénévoles et de 11 personnes mises à disposition au titre du mécénat de compétences.

Le département collecte, communication et publications

En 2018, le département collecte, communication et publications a poursuivi sa stratégie digitale, accentuant sa politique de référencement (présence sur les moteurs de recherche) et développant ses campagnes en ligne, afin d'attirer les visiteurs sur le site web (trafic en hausse de 5 % en 2018) et de développer le don digital. L'objectif global est de renforcer la visibilité de l'Association et sa notoriété, mettre en avant son offre de services, générer du chiffre d'affaires en boutiques et attirer dons et legs.

Le service communication a développé une vingtaine de nouveaux supports pour compléter le catalogue existant, maintenu une publication d'annonces dans différents titres de presse et réalisé un film institutionnel présentant la diversité des actions et services de l'Association. Il a également assuré une présence sur plusieurs salons spécialisés. Près de 40 000 dépliant et affiches ont été distribués.



En 2018, l'information des nombreux acteurs de l'œuvre de Valentin Haüy s'est poursuivie au travers de ses diverses publications :

- ✓ Le « Valentin Haüy Actualités », revue d'information trimestrielle gratuite, destinée à nos généreux donateurs et au grand public, diffusée à plus de 60000 exemplaires, relayée sur notre site Internet et téléchargeable en version audio depuis septembre ;
- ✓ Le « Valentin Haüy Informations », lettre électronique mensuelle gratuite destinée à informer les usagers déficients visuels ou leur entourage des dernières nouveautés pratiques, culturelles et sportives. Cette lettre est diffusée à 3 700 abonnés et est accessible en ligne sur notre site Internet ;
- ✓ Les revues braille de l'Association, à abonnement payant :
 - « Le Louis Braille », revue bimestrielle de l'Association, déclinée en braille intégral, abrégé, numérique, CD audio, caractères agrandis. En 2018, elle a été diffusée à 719 abonnés, tous supports confondus ;
 - « Et la lumière fut », revue en braille abrégé, construite à partir d'articles sélectionnés dans des revues grand public. 11 numéros par an diffusés à 142 abonnés ;
 - « Au bout des doigts », revue en braille intégral à destination des débutants, présentant des articles courts sélectionnés à partir de revues grand public. 6 numéros par an diffusés à 117 abonnés.





L'International

La cécité et la malvoyance sévère posent les mêmes problèmes partout dans le monde et il est intéressant de connaître les solutions apportées dans d'autres pays pour pouvoir comparer et progresser.

De même, les matériels spécialisés ne connaissent qu'un seul marché : le marché mondial. Il est donc important d'établir des partenariats stables et de long terme, avec mise en commun des ressources et partage d'expérience. La mission du service international est celle d'un initiateur de coopérations nouvelles et d'un facilitateur des actions internationales déjà mises en œuvre par d'autres entités de l'Association.

En 2018, ces actions ont porté notamment sur les domaines suivants :

- ✓ Veille de publications étrangères spécialisées et visite de salons internationaux;
- ✓ Partage d'expériences avec des associations russes (Belo Trots) et échanges approfondis avec nos homologues du Québec (Vues et Voix, Bibliothèque et Archives Nationales du Québec BANQ);
- ✓ Participation aux réunions du Daisy Consortium et à l'EPUB Summit (normes concernant les documents imprimés ou imprimables);
- ✓ Participation au comité directeur de la section livres adaptés de l'Association Internationale des Bibliothécaires;
- ✓ Soutien au développement du logiciel NVDA (revue d'écran gratuite, alternative au logiciel JAWS);
- ✓ Participation à la commission braille de l'Union mondiale des aveugles, et contribution au débat sur l'avenir du braille papier.



LES RESSOURCES FINANCIÈRES

La concurrence accrue, la diversification des acteurs sur le secteur de la collecte de fonds et certaines réformes fiscales ont contribué à ralentir les dons en 2018 : suppression de l'ISF, hausse de la CSG (les retraités sont les principaux donateurs), inquiétude sur le prélèvement à la source. Le montant des dons en 2018 est de 2 770 K€, en baisse de 5 % par rapport à 2017, baisse principalement due au passage de l'ISF à l'IFI et au moindre nombre de nouveaux donateurs issus de nos campagnes de prospection.

À noter néanmoins une progression du don digital, qui représente désormais 9 % des montants collectés.

Face à ce constat, ainsi qu'à l'érosion des canaux traditionnels de la collecte et la diminution du nombre de nouveaux donateurs, l'Association a mis en place une stratégie visant à renforcer la collecte.

La Fondation a versé à l'Association des contributions à hauteur de 4 010 K€ et une contribution exceptionnelle de 3 072 K€.

L'Association a perçu des legs d'une valeur cumulée de 6 490 K€ au cours de l'exercice, en forte augmentation par rapport à 2017.

Le service relations testateurs a poursuivi sa communication régulière auprès des donateurs de l'Association et du grand public, ainsi que son action de réseau auprès des notaires.

L'Association est désormais référencée dans plusieurs guides sur les legs.

De leur côté, les comités participent à des appels à projets de fondations. C'est ainsi que la fondation Harmonie Solidarité a apporté 4 900 € au comité de la Sarthe pour un projet d'initiation aux outils numériques, et 9 740 € au comité de Mâcon pour un projet d'aide à la locomotion.

Le détail chiffré de ces résultats est développé dans le rapport financier de l'exercice 2018.

CONCLUSION

Dans le climat apaisé qui est maintenant le nôtre, nous pouvons résolument nous tourner vers l'avenir. Notre transformation se poursuit, pour mieux nous adapter aux besoins nouveaux des personnes aveugles ou malvoyantes, pour mieux répondre à leurs attentes en matière d'inclusion sociale, d'accès à la formation, à l'emploi, à la culture, à la mobilité et au numérique. Toutes ces actions ne sont possibles que grâce à nos généreux donateurs, à toutes nos équipes de salariés, de bénévoles et de mécénats de compétences, nous les en remercions chaleureusement. Ensemble nous faisons évoluer notre Association pour l'adapter aux défis du XXI^e siècle.

Pierre TRICOT, Secrétaire général



Rapport financier 2018

FAITS SIGNIFICATIFS EN 2018

- ✓ L'association a perçu une contribution exceptionnelle de la part de la Fondation Valentin Haüy 3072 K€ résultant de l'accord signé le 18 décembre 2018 avec la Fondation.
- ✓ L'association a perçu des contributions annuelles de financement de la Fondation Valentin Haüy affectées aux actions et projets portés par l'Association pour un montant global de 4010 K€.
- ✓ L'association a cédé courant 2018 des biens immobiliers résultant de legs anciens pour 1 684 K€, générant une reprise de valeur nette comptable de 224 K€.
- ✓ Le plan pluriannuel d'investissements (PPI) 2018/2022 du centre Odette Witkowska signé avec ses financeurs publics porte sur 2 340 K€ dont 1 470 K€ proviennent du report des investissements du PPI 2013/2017.

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits d'exploitation s'élèvent à 36 693 K€ en 2018 contre 35 151 K€ en 2017, soit une hausse de 4,4%.

Ils sont composés essentiellement des ventes de marchandises du service du matériel spécialisé à Paris et en province, de la production (ESAT, EA, autres établissements) vendue, des participations aux frais des activités, des prix de journée et dotation globale perçus par les établissements, de subventions d'exploitation, des dons et des legs, des loyers des occupants de foyers et de contributions de la Fondation Valentin Haüy.

Les ventes de marchandises sont stables à 2 544 K€, de même que la production vendue.

La facturation des journées et la dotation globale se sont élevées à 12 202 K€ contre 12 819 K€ soit une baisse de 5%, due pour 543 K€ à la fin de la situation de rattrapage enregistrée au CFRP en 2017. Les subventions d'exploitation passent de 3 377 K€ à 1 082 K€ en raison du reclassement de la contribution Fondation de 2 455 K€ en 2017 dans les autres produits en 2018.

Les dons diminuent de 4,8%, affectés par la transformation de l'ISF en IFI, pour atteindre 2 784 K€. Les legs encaissés poursuivent leur croissance pour s'élever à 4 836 K€, soit une progression de 7,8%.

Les « autres produits » passent de 3 182 K€ à 7 265 K€. C'est désormais dans cette rubrique que figurent les contributions de la Fondation, soit 4 010 K€ versées en 2018, les loyers reçus pour 903 K€, l'aide aux postes versée aux ESAT, aux EA et autres établissements pour 2 186 K€.

Les charges d'exploitation baissent pour une nouvelle année consécutive de 0,7 % à 36 884 K€.

Elles sont composées par importance décroissante des salaires et charges sociales pour 20 749 K€ contre 21 250 K€ l'année dernière (soit 56,3% des charges d'exploitation contre 57,2% l'année dernière), des différents travaux et fournitures extérieurs achetés pour 8 585 K€ (dont Honoraires et Prestataires extérieurs 2 297 K€ contre 2 054 K€ en 2017, Entretien Maintenance 982 K€ contre 1 006 K€ et Sous-traitance 876 K€ contre 797 K€), puis les achats de matières premières, fournitures et fluides pour 2 443 K€ et les amortissements à hauteur de 2 332 K€. Le crédit d'impôt sur les salaires (CITS), déjà inscrit en 2017 en diminution des taxes sur rémunérations, s'élève à 264 K€ contre 268 K€ en 2017. La provision pour indemnités de fin de carrière donne lieu à reprise nette de 515 K€ en 2018 contre une dotation de 60 K€ en 2017.

Ces différents flux conduisent à un résultat d'exploitation en fort redressement, quasiment à l'équilibre à -190 K€ contre un résultat de - 1 995 K€ en 2017.

Par entités, ce résultat d'exploitation se répartit ainsi :

- ✓ Siège, Comités et Centre résidentiel : 147 K€ (contre - 2 127 K€ en 2017);
- ✓ Escolore (Production et Foyer) : 61 K€ (101 K€ en 2017);
- ✓ O. Witkowska (Production et Foyer) : 0 K€ (- 49 K€ en 2017);
- ✓ E.A. Villette : -66 K€ (- 43 K€ en 2017);
- ✓ CDTD Nantes : 0 K€ (- 82 K€ en 2017);
- ✓ CFRP : 64 K€ (524 K€ en 2017);
- ✓ ImPro Chilly Mazarin : -154 K€ (- 218 K€ en 2017);
- ✓ SAVS : 45 K€ (65 K€ en 2017).

Au sein de Siège, Comités et Centre résidentiel, il faut relever :

- ✓ l'ensemble Comités : - 1 818 K€ (- 2 077 K€ en 2017);
- ✓ la Médiathèque : - 830 K€ (- 932 K€ en 2017);
- ✓ l'Imprimerie et les abonnements : - 747 K€ (- 708 K€ en 2017);
- ✓ le centre résidentiel : - 270 K€ (- 316 K€ en 2017);
- ✓ le magasin spécialisé : - 25 K€ (contre - 106 K€ en 2017).

Le résultat financier se situe à - 451 K€ contre 353 K€ en 2017.

Ce résultat provient de la perte de 382 K€ constatée en fin d'exercice sur le fonds commun de placement Valentin Haüy Patrimoine due à une chute des indices boursiers dans les deux derniers mois 2018, à comparer à des produits de cession de valeurs mobilières de 500 K€ en 2017.

Parmi les produits exceptionnels figure l'indemnité de dédommagement de 3 072 K€ versée en 2018 par la Fondation ainsi que les produits accessoires à des legs anciens pour 1 684 K€, ceux-ci s'accompagnant d'une charge exceptionnelle de 224 K€, portant le résultat exceptionnel à 4 846 K€ contre 175 K€ en 2017.

Au final, le résultat net consolidé de l'Association s'établit à 4 227 K€ contre - 1 701 K€ en 2017.

COMPTE DE RÉSULTAT au 31 décembre 2018 (chiffres en euros)	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS		
Ventes de marchandises	2 544 292	2 531 520
Production vendue	3 770 048	3 789 756
Production stockée	-4 416	10 374
Produits activités annexes	1 494 673	1 537 897
Prix de journée et dotation globale	12 202 416	12 819 350
Subventions d'exploitation	1 082 227	3 377 678
Dons	2 784 220	2 925 490
Legs encaissés	4 836 695	4 492 158
Reprise provisions pour risques et charges	538 827	149 315
Reprise dépréciations et transfert de charges	179 643	334 620
Autres produits	7 264 677	3 182 479
Total produits d'exploitation	36 693 301	35 150 637
CHARGES		
Achats de marchandises	1 739 342	1 753 233
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 442 928	2 369 105
Variation de stock	-117 460	-29 047
Autres achats et charges externes	8 585 216	8 230 881
Taxes sur rémunérations	1 112 690	1 144 353
Impôts, taxes et versements assimilés	289 060	279 677
Rémunération du personnel	13 399 385	13 753 373
Charges sociales	5 923 388	5 999 757
Autres charges de personnel	313 739	352 250
Dotations aux amortissements	2 332 204	2 332 389
Dotations aux dépréciations	98 841	86 256
Dotations aux provisions	238 303	189 208
Autres charges	525 935	684 526
Total charges d'exploitation	36 883 571	37 145 960
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-190 271	-1 995 323
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus du portefeuille	15 739	18 358
Produits sur cessions portefeuilles	8 003	500 014
Autres intérêts et produits assimilés	20 389	16 097
Reprise sur dépréciations financières	36 797	21 603
Total produits financiers	80 928	556 072
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et charges assimilées	140 678	164 715
Charges sur cessions portefeuilles	382 416	360
Autres charges financières		1 452
Dotations aux dépréciations financières	8 960	36 797
Total charges financières	532 054	203 324
RÉSULTAT FINANCIER	-451 126	352 748
RÉSULTAT COURANT	-641 396	-1 642 575
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprise sur provision et transfert de charges	132 621	123 409
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat	152 200	197 358
Autres produits exceptionnels	4 915 375	253 554
Total produits exceptionnels	5 200 196	574 321
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotation aux amortissements et aux provisions	40 280	285 982
Autres charges exceptionnelles	313 091	113 502
Total charges exceptionnelles	353 371	399 484
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 846 825	174 837
Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs	215 793	38 630
Engagements à réaliser sur fonds dédiés	-123 003	-234 825
Impôts sur les revenus du patrimoine	-71 531	-36 894
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 226 687	-1 700 827

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) est établi conformément aux exigences posées par le règlement comptable CRC 2008-12.

Emplois de l'année transitant par le compte de résultat

L'ensemble des dépenses consacrées **aux missions sociales** s'est élevé à 31 590 K€, montant en baisse de 1,4% par rapport à celui de l'an passé (31 933 K€), ainsi réparti :

- ✓ 28 582 K€ en missions d'action sociale en France et 73 K€ en missions sociales à l'étranger ;
- ✓ 2 935 K€ en missions d'action culturelle.

60% des dépenses sont imputables aux établissements sociaux et médico-sociaux (13 362 K€) et aux ateliers autonomes (5 741 K€).

Le solde de 40% (12 487 K€) regroupe pour l'essentiel les activités directement animées par le Siège qu'il s'agisse des comités régionaux, de la médiathèque, du magasin, de l'imprimerie, du livre audio, de la résidence-services, du service social, et des autres centres d'activités représentatifs du soutien qu'apporte l'association Valentin Haüy à tous ceux que la perte de la vue handicape.

Les actions « de sensibilisation », au sein des missions d'action sociale en France (1 021 K€), regroupent le travail de communication et de notoriété consacré à la distribution de nos savoir-faire, aux fins d'élargir au plus grand nombre l'accès à nos services.

Les frais de recherche de fonds ont progressé (2 055 K€ contre 1 900 K€ en 2017), ce qui est cohérent avec l'augmentation des dons et legs en 2018 dans un contexte devenu plus complexe et concurrentiel. Ils comprennent une partie de frais exposés pour développer la notoriété de l'Association auprès du public, et ceux pour fidéliser nos donateurs, solliciter de nouveaux donateurs et rechercher des legs.

Les frais de fonctionnement exposés pour financer la structure nécessaire à l'action de l'Association se sont élevés à 3 148 K€, soit -5 % par rapport à l'année dernière où ils se situaient à 3 319 K€.

Les charges liées à la gestion patrimoniale, inscrites pour 744 K€ contre 211 K€ en 2017, comprennent 224 K€ de reprise de valeur nette comptable d'un immeuble issu d'un legs ancien et vendu en 2018.

Le Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat s'est élevé à 37 536 K€ (contre 37 364 K€ en 2017) et le Total Général du CER à 42 190 K€ (38 020 K€ en 2017).

Une partie des ressources collectées auprès du public fait l'objet d'un report de 2 709 K€ sur l'exercice suivant.

La « valeur » du recours aux 3 564 bénévoles et aux « mécénats de compétences » est estimée à 14 260 K€.

Ressources de l'année transitant par le compte de résultat

Le total des ressources inscrites au compte de résultat à la clôture de l'exercice s'élève à 41 304 K€ (36 037 K€ en 2017).

Les changements les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- ✓ les legs (affectés et non affectés) progressent à 4 836 K€ contre 4 492 K€ en 2017 ;
- ✓ les autres produits liés à l'appel à la générosité du public concernent la vente d'un immeuble issu d'un legs ancien pour 1 684 K€, en sus de sa valeur d'apport enregistrée sur exercice antérieur ;
- ✓ les dons (affectés et non affectés) diminuent à 2 770 K€ contre 2 925 K€ l'année dernière, la baisse de 117 K€ des dons affectés provenant de la transformation de l'ISF en IFI ;
- ✓ autres fonds privés (dont l'apport de la Fondation) : 7 128 K€ contre 2 480 K€ en 2017 ;
- ✓ les subventions et concours publics, inscrits pour 15 513 K€ contre 15 855 K€ en 2017, regroupent les recettes des établissements obtenues à partir de prix de journée fixés par les autorités de tutelle, l'aide aux postes pour l'emploi de personnel présentant un handicap perçue par les ESAT et entreprises adaptées, les subventions de certaines collectivités publiques.

Les Produits issus de la gestion patrimoniale s'élèvent à 260 K€ contre 727 K€ en 2017, les placements à long terme n'ayant pas généré de plus-value en 2018.

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (chiffres en milliers d'euros)

Emplois	Emplois de 2018	Affectation par emploi ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
1. MISSIONS SOCIALES		
1.1 Missions d'action sociale réalisées en France		
A - Centre résidentiel	1 409	12
B - Établissements sociaux et médico-sociaux	13 362	142
C - Ateliers autonomes	5 741	252
D - Comités Valentin Haüy	3 492	985
E - Siège	3 557	39
F - Actions de sensibilisation	1 021	1 012
1.2 Missions sociales étranger	73	73
1.3 Missions d'action culturelle		
A - Accès à la lecture	2 496	791
B - Accès au cinéma et à la télévision	214	41
C - Accès aux technologies de l'information	225	0
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public et liés au traitement des dons et legs	2 055	2 055
2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
3.1 Administration générale	3 148	1 055
3.2 Gestion patrimoniale, y compris impôt société et dépréciations sur portefeuille	744	0
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	37 536	
II - Dotations aux provisions	305	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	123	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	4 227	
TOTAL GÉNÉRAL	42 190	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 457
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Missions sociales	13 171	
Frais de recherche des fonds	296	
Frais de fonctionnement et autres charges	793	
TOTAL	14 260	

Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emploi (chiffres en milliers d'euros)

Ressources	Ressources collectées sur 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
1. RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		
1.1 Dons et legs		
A - Dons manuels non affectés	2 484	2 484
B - Dons manuels affectés	286	286
C - Legs et autres libéralités non affectés	4 737	4 737
D - Legs et autres libéralités affectés	99	99
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 684	1 460
Produits issus de la générosité du Public	9 290	9 066
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	7 128	0
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	15 513	0
4. AUTRES PRODUITS		
A- Autres produits d'exploitation	8 086	0
B - Produits perçus du Centre Résidentiel	1 029	0
C - Autres produits de la gestion patrimoniale	260	0
Total autres produits	32 014	0
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	41 304	0
II - Reprises des provisions	668	0
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	216	0
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	0	99
V - Insuffisance des ressources de l'exercice : total	1 701	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	43 888	9 166
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		6 457
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		2 709
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	13 311	
Prestations en nature	35	
Dons en nature	914	
TOTAL	14 260	

BILAN

Le total du bilan s'établit à 52 213 K€ contre 49 134 K€ fin 2017.

Actif

Les valeurs immobilisées nettes sont restées stables: 26 540 K€ contre 27 382 K€ en 2017. Les investissements réalisés en 2018 (1 901 K€) sont inférieurs à la dotation aux amortissements (2 332 K€) en 2018. Les investissements concernent le siège (195 K€), les comités (295 K€), O.Witkowska (764 K€), Chilly-Mazarin (113 K€), Escolore (144 K€), le CFRP (263 K€), La Villette (31 K€).

Les immobilisations sont constituées de Terrains, Constructions et Agencements pour 22 666 K€ fin 2018, soit 85,4% des valeurs immobilisées nettes.

L'actif circulant diminue de 7%. Hors placements et disponibilités, il s'établit, en ajoutant les charges constatées d'avance, à 5 146 K€ contre 5 519 K€ fin 2017. Les stocks augmentent de 21%, et sont localisés pour 81% au Siège (principalement 403 K€ au magasin de matériels spécialisés). Les créances Clients diminuent de 557 K€ pour se situer à 3 454 K€ (en valeur nette). Contribuent à ce niveau du poste Clients (valeurs nettes): le CFRP pour 1 343 K€, O. Witkowska (Foyers et Production) pour 803 K€, l'EA La Villette pour 426 K€, l'ImPro pour 313 K€, Escolore (Foyer et Production) pour 521 K€ et l'entité Siège pour 211 K€.

Les Autres Créances s'élèvent à 433 K€ contre 536 K€ fin 2017. Elles sont pour 366 K€ localisées au Siège. Elles sont principalement constituées de divers produits à recevoir.

La trésorerie active dépasse fin 2018 son niveau de fin 2016, s'établissant à 20 526 K€ contre 16 234 K€ à fin 2017, soit + 4 292 K€.

Elle se compose des disponibilités, soit 13 834 K€ contre 7 691 K€ fin 2017, localisées principalement au Siège (10 649 K€), à Escolore (1 114 K€), au CFRP (827 K€) et au centre O. Witkowska (760 K€). À ce montant s'ajoutent les valeurs mobilières de placement pour 6 692 K€ contre 8 543 K€ fin 2017.

Passif

Les fonds propres s'accroissent du montant de l'excédent comptable de l'exercice et sont portés à 37 346 K€ contre 33 457 K€ constatés à fin 2017. L'annexe aux comptes montre la répartition de ces fonds propres, notamment la prépondérance des « Autres réserves », qui s'élèvent à 46 163 K€ contre 45 118 K€ à fin 2017, au premier rang desquelles la Réserve Immobilière et la Réserve de Prévoyance.

Les Provisions pour Risques et Charges passent de 3 733 K€ fin 2017 à 3 400 K€ fin 2018; elles concernent pour l'essentiel les comptes du Siège (3 234 K€). La provision la plus importante est la provision pour indemnité de fin de carrière (3 087 K€, dont 1 754 K€ pour l'agrégat Siège).

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont désormais à 4 742 K€ contre 5 492 K€, soit une baisse de 750 K€. Il s'agit en fait de remboursements puisqu'aucun emprunt n'a été contracté en 2017. Une somme de 557 K€ inclus dans ce total est à rembourser en 2019.

Les autres postes du passif sont les dettes Fournisseurs (1 523 K€ contre 1 409 K€ à fin 2017) et les dettes fiscales et sociales (2 847 K€ contre 2 604 K€ à fin 2017).

COMMENTAIRES ET CONCLUSION

L'exercice 2018 est marqué par un redressement spectaculaire des comptes : l'effort portant sur la maîtrise des charges produit cette année son plein effet et la hausse des contributions de la Fondation de 4,6 M€, dont l'une de 3,1 M€ exceptionnelle, y contribue largement. La « réserve » active de trésorerie s'accroît de 4,3 M€. Les legs augmentent légèrement, les dons diminuent peu au cours de cette année de changement réglementaire. Le travail sur les legs, le soutien assuré par une convention de trois ans avec la Fondation, la maîtrise des charges devraient permettre de donner un nouveau souffle pour répondre encore mieux aux attentes de nos publics.

Alain Bourdelat, Trésorier.

BILAN ACTIF au 31 décembre 2018

	brut au 31/12/2018	amortissement et dépréciation au 31/12/2018	net au 31/12/2018	31/12/2017
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et frais d'études	18 861	12 185	6 676	8 395
Logiciels et sites internet...	978 833	830 504	148 329	120 545
Autres immobilisations incorporelles	109 473	10 985	98 488	97 104
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 816 360	87 267	1 729 093	1 735 042
Constructions	55 745 664	34 808 219	20 937 445	21 450 976
Autres immobilisations corporelles	14 414 232	11 577 422	2 836 810	3 082 495
Immobilisations en-cours av. et acomptes	278 642		278 642	241 070
Immobilisations financières				
Titres immobilisés	153		153	153
Autres immobilisations financières	54 100		54 100	46 384
Immobilisations grevées de droit	600 000			600 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	73 084 613	45 702 450		27 382 164
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Stocks de marchandises et de matières premières	673 005	27 230	645 775	531 216
Créances				
Clients, redevables et comptes rattachés	3 636 870	182 436	3 454 434	4 011 885
Personnel et organismes sociaux	31 487		31 487	24 778
État	349 250		349 250	63 412
Autres créances	433 332		433 332	643 955
Subventions des comités régionaux			0	26 930
Divers				
Avances et acomptes sur commandes				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 123 944	209 666	4 914 278	5 302 176
Valeurs mobilières de placement	6 701 894	8 960	6 692 934	8 543 002
Disponibilités	13 833 828		13 833 828	7 690 503
TOTAL DISPONIBILITÉS	20 535 722	8 960	20 526 762	16 233 505
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	232 055		232 055	216 471
TOTAL ACTIF	99 758 038	47 545 208	52 212 830	49 134 316

BILAN PASSIF au 31 décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
FONDS PROPRES		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 270 648	1 270 648
Autres réserves	46 162 728	45 117 943
Droits des Propriétaires	450 000	600 000
Résultat en instance d'affectation	-66 498	-400 485
Report à nouveau	-18 008 443	-14 928 843
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	34 187	330 445
Résultat propre	4 192 500	-2 031 272
Subventions d'investissement non renouvelables	1 002 102	1 118 100
Provisions réglementées	2 308 649	2 380 127
TOTAL FONDS PROPRES	37 345 874	33 456 663
FONDS DÉDIÉS	869 490	962 280
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 399 631	3 732 796
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	4 741 894	5 491 897
DETTES À COURT TERME		
Emprunts et dettes financières diverses	66 733	68 774
Fournisseurs	1 523 155	1 409 338
Dettes sociales et fiscales	2 846 861	2 603 672
Autres dettes	1 296 171	564 205
TOTAL DETTES À COURT TERME	5 732 920	4 645 989
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	123 021	844 691
TOTAL PASSIF	52 212 830	49 134 316

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018

L'Association emploie **576** personnes dont

238 sont des travailleurs handicapés:

- **428** dans les établissements⁽¹⁾ (dont **209** sont handicapés)
- **105** au Siège (dont **20** sont handicapés)
- **43** dans les comités (dont **9** sont handicapés)

Elle s'appuie également sur la contribution de:

- **3 564 bénévoles**
- **11** salariés d'entreprises mis à disposition de l'association dans le cadre d'opérations de « **mécénat de compétences** »



122 IMPLANTATIONS
LOCALES



FORMATION

CFRP

157 étudiants

IMPro de Chilly-Mazarin

36 élèves en SIFPRO

10 places au SESSAD PRO



FOYERS D'HÉBERGEMENT

62 résidents dans les foyers Odette Witkowska :

- **47** au foyer d'hébergement
- **15** au foyer de vie

48 résidents au foyer d'hébergement d'Escolore :

- **27** sur le site d'Escolore
- **9** en appartement foyer à Billom
- **12** au SAVS

92 résidents aux foyers CFRP à Paris



SERVICE SOCIAL SIÈGE

3 853 bénéficiaires

3 chiens guides attribués



COURS DONNÉS

1 830 heures de cours de locomotion

7 800 heures de cours de braille

43 élèves étudient le braille par correspondance

5 200 heures de cours d'informatique

(1) Centres Odette Witkowska et Escolore, Entreprises adaptées La Villette et Frère Francis, CFRP, IMPro Chilly-Mazarin, Résidence-Services, SAVS-DV Paris.



RÉSIDENCES-SERVICES

58 résidents personnes âgées à Paris

58 résidents jeunes travailleurs à Paris



CENTRE D'ÉVALUATION ET DE RECHERCHE SUR LES TECHNOLOGIES POUR LES AVEUGLES ET LES MALVOYANTS (CERTAM)

24 nouvelles fiches d'évaluation consultables sur www.certam-avh.com sur un total de **242**



MÉDIATHÈQUE

8 357 emprunteurs actifs

235 295 documents prêtés (livres braille, papier et numérique, sonores, vidéos, partitions en braille)

113 bibliothèques publiques partenaires



COMMUNICATION

274 056 visites sur www.avh.asso.fr

7 353 « fans » sur Facebook

2 224 abonnés sur Twitter



PUBLICATIONS

1 revue trimestrielle (Valentin Haüy Actualités) diffusée à environ **60 000** exemplaires

1 revue bimestrielle (Le Louis Braille) en braille, CD audio et caractères agrandis envoyée à **719** abonnés

1 lettre d'information mensuelle (Valentin Haüy Infos) adressée à **3 700** abonnés



BOUTIQUE

424 produits au catalogue

45 800 articles vendus



IMPRIMERIE ET ABONNEMENTS DU SIÈGE

1 210 220 feuilles A4 embossées

11 revues adaptées et proposées par le service des abonnements de l'association auprès de **1 714** abonnés

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Principes de gouvernance

L'association Valentin Haüy est une association loi 1901. À ce titre, elle est organisée autour d'une Assemblée générale, d'un Conseil d'administration et d'un Président assisté d'un Bureau.

L'Assemblée générale

Elle réunit les membres de l'Association, bénévoles par définition, concourant, ou ayant concouru, aux objectifs définis par les statuts, et notamment les présidents et trésoriers des comités régionaux et locaux. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et définit les orientations pour les années à venir.

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale en son sein, parmi

les bénévoles membres de l'Association. Le Conseil d'administration se compose à parité de 24 membres déficients visuels et voyants. Il se réunit quatre fois par an et définit la politique de l'Association, dans le cadre des orientations décidées par l'Assemblée générale.

Le Président et le Bureau

Élu par le Conseil d'administration parmi ses membres, le Président conduit la politique de l'association Valentin Haüy. Il est assisté dans sa tâche par un Bureau, élu également par le Conseil d'administration en son sein, composé d'un président et de vice-présidents au nombre maximum de trois, d'un secrétaire général, d'un trésorier et éventuellement de deux membres choisis en raison de leurs compétences.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 14 JUIN 2019

Membres du Bureau

- **Gabriel de Nomazy**, président
- **Alain Bourdelat**, trésorier
- **Pierre Tricot***, secrétaire-général
- **Louis Le Mière***, vice-président
- **Laurence de Roquefeuil***, vice-présidente
- **Dominique de Garam**, vice-présidente

Autres membres

- Martine André*
- Max Bouvy
- Pierre Ciolfi*
- Rémy Closset*
- Jean-Louis Dufier
- Michel Farfallini*
- Fabrice Guého*
- Olivier Jaud de la Jouscelinière
- Philippe Lafond
- Patrice Legrand
- Françoise Lloret*
- Françoise Magna
- Sylvain Nivard*
- Philippe Paugam*
- Béatrice de Rostolan
- Agnès Terek*
- François Vital-Durand
- Christian Volle

*déficient visuel

Statutairement, les dirigeants de l'Association sont des bénévoles.

L'organigramme de l'Association et de ses services est disponible sur son site à l'adresse : <http://www.avh.asso.fr/fr/lassociation/gouvernance-organisation>

CONTACTS UTILES DE L'ASSOCIATION

Siège

5 rue Duroc
75343 Paris Cedex 07
Tél. : 01 44 49 27 27
www.avh.asso.fr
avh@avh.asso.fr

Établissements

Centre de formation et de rééducation professionnelle (CFRP)

5 rue Duroc
75343 Paris Cedex 07
01 44 49 27 27
contact@cfrp-avh.fr

Établissement et services d'aide par le travail (ÉSAT) et Foyer Valentin Haüy Escolore

63160 Égliseneuve-près-Billom
04 73 73 43 43
contact@escolore.org

Entreprise adaptée (EA) Atelier de la Villette

61 bis rue d'Hautpoul
75019 Paris
01 42 40 98 98
contact@ea-villette.com

Institut médico-professionnel de Chilly-Mazarin (IMPro)

30 avenue Mazarin
BP 47
91381 Chilly-Mazarin Cedex
01 69 10 10 65
impro-avh-chilly@wanadoo.fr

Entreprise adaptée (EA) Frère Francis

46 boulevard Jules Verne
44300 Nantes
02 40 52 28 39
cdtd.bigey@yahoo.fr

Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels (SAVS-DV Paris)

3 rue Jacquier
75014 Paris
01 40 44 95 95
savsdvparis@avh.asso.fr

ÉSAT et Centre d'hébergement

Odette Witkowska
10 rue Simon Jallade
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 72 16 23 16
secretariat.ow@centre-witkowska.org

Centre résidentiel Valentin Haüy (Résidence autonomie et foyer de jeunes travailleurs)

64 rue Petit
75019 Paris
01 53 38 55 65
residences@avh.asso.fr

Foyers pour étudiants CFRP à Paris

21 chambres rue Duroc (7^e)
38 chambres rue du G^{al} Bertrand (7^e)
18 chambres rue Lamandé (19^e)
01 44 49 27 27

Développement du bénévolat :

01 44 49 27 27
benevolat@avh.asso.fr

IMPLANTATIONS LOCALES

No	Département	Ville	Téléphone
02	Aisne	Saint-Quentin	
03	Allier	Moulins	04 70 35 02 21
06	Alpes-Maritimes	Le Cannet	04 93 46 19 56
	Alpes-Maritimes	Nice	04 93 52 54 54
08	Ardennes	Charleville-Mézières	03 10 43 29 52
10	Aube	Troyes	03 25 76 97 55
13	Bouches-du-Rhône	Marseille	04 91 37 47 90
14	Calvados	Caen	02 31 85 71 57
	Calvados	Deauville	02 31 98 48 00
16	Charente	Angoulême	05 45 70 32 89
17	Charente-Maritime	La Rochelle	05 46 41 26 03
18	Cher	Bourges	02 48 65 78 33
21	Côte-d'Or	Dijon	03 80 30 86 90
24	Dordogne	Périgueux	05 53 35 08 32
25	Doubs	Besançon	03 81 80 45 52
	Doubs	Montbéliard	03 81 30 58 13
	Doubs	Pontarlier	03 81 38 66 61
27	Eure	Évreux	09 51 20 00 45
28	Eure-et-Loir	Mainvilliers	09 86 17 93 77
29	Finistère	Brest	02 98 44 65 58
31	Haute-Garonne	Toulouse	05 61 62 44 45
34	Hérault	Montpellier	04 67 72 23 54
35	Ille-et-Vilaine	Rennes	02 99 79 20 79
36	Indre	Châteauroux	02 54 27 40 65
37	Indre-et-Loire	Tours	02 47 05 66 47
38	Isère	Grenoble	04 76 87 83 82
39	Jura	Saint-Claude	03 84 45 31 87
40	Landes	Dax	05 58 90 10 53
41	Loir-et-Cher	Blois	02 54 78 15 17
44	Loire-Atlantique	Nantes	02 40 47 99 49
45	Loiret	Orléans	02 38 54 10 61
49	Maine-et-Loire	Angers	02 41 20 94 48
51	Marne	Reims	03 26 85 27 11
54	Meurthe-et-Moselle	Nancy	03 83 90 44 15
56	Morbihan	Vannes	09 67 20 38 01
59	Nord	Lille	03 20 57 62 49
60	Oise	Breuil-le-Vert	
63	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	04 73 91 37 81
64	Pyrénées-Atlantiques	Bayonne	05 59 31 15 41

Pour plus d'information ou la recherche d'une correspondance locale, rendez-vous sur www.avh.asso.fr rubrique l'association/nos comités

Pour contacter la coordination nationale des comités au siège: comites@avh.asso.fr



No	Département	Ville	Téléphone
65	Hautes-Pyrénées	Tarbes	06 70 91 88 69 / 05 81 59 90 31
69	Rhône	Lyon	04 78 52 42 90
	Rhône	Villefranche-sur-Saône	07 81 45 53 57
70	Haute-Saône	Vesoul	03 84 75 15 44
71	Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	03 85 48 68 12
	Saône-et-Loire	Ciry-le-Noble - Gueugnon	
	Saône-et-Loire	Mâcon	06 63 35 11 47 / 07 63 44 06 41
	Saône-et-Loire	Montceau-les-Mines	03 85 57 34 05
72	Sarthe	Le Mans	02 43 24 20 13
73	Savoie	Chambéry	04 79 85 28 01
74	Haute-Savoie	Annecy	04 50 45 37 27
75	Île-de-France	Paris	01 40 44 88 00
76	Seine-Maritime	Rouen	02 35 71 18 55
78	Yvelines	Versailles	01 39 50 75 20
79	Deux-Sèvres	Niort	05 49 24 51 49
80	Somme	Amiens	03 22 92 25 29
83	Var	Fréjus	06 62 80 26 25
84	Vaucluse	Avignon	09 51 65 83 41
85	Vendée	La Roche-sur-Yon	02 51 37 22 22
86	Vienne	Poitiers	05 49 01 69 70
87	Haute-Vienne	Limoges	05 55 77 53 03
88	Vosges	Saint-Dié-des Vosges	06 88 11 82 10
90	Territoire de Belfort	Belfort	03 84 21 71 81
92	Hauts-de-Seine Sud	Sceaux	01 55 52 06 06
94	Val-de-Marne	Vincennes	06 07 66 49 09
97	La Réunion et Océan Indien	Saint-Pierre	02 62 53 19 40 / 06 92 97 46 04
98	Nouvelle-Calédonie	Nouméa	00 687 24 11 15

PLUS DE 125 ANS D'HISTOIRE

1785



Valentin Haüy crée la première école pour aveugles (devenue l'INJA, l'Institut national des jeunes aveugles)



1819



Louis Braille devient élève de cette école

1829



Louis Braille publie son alphabet braille



1898



Création du premier « groupe de province » de l'association Valentin Haüy à Lyon



1900



Ouverture du premier établissement de l'association : « l'institut psychopédagogique » (actuel institut médico-professionnel) de Chilly-Mazarin

1906



Fondation de l'école de masso-kinésithérapie, qui deviendra en 1949 le CFRP (Centre de formation et de rééducation professionnelle)

1962



Ouverture d'une « section d'aide par le travail » au sein de la maison Odette Witkowska à Sainte-Foy-lès-Lyon (reconnue Centre d'aide par le travail en 1982)

1989



Apparition de l'audiodescription (appelée Audiovision lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy) en France. L'association présente le premier film audiodécrit en français : "Indiana Jones et la dernière croisade", de Steven Spielberg



1993



Ouverture du centre résidentiel avec deux résidences-services pour seniors et jeunes travailleurs handicapés visuels, à Paris 19^e

2009



Inauguration de la médiathèque Valentin Haüy

2010



1^{er} Festival Audiovision Valentin Haüy



2012



Ouverture du SAVS-DV Paris (Service d'accompagnement à la vie sociale pour les déficients visuels) à Paris 14^e

Agir pour l'autonomie

1882-1889



Premières réalisations de Maurice de La Sizeranne au service des aveugles et des malvoyants (création de deux périodiques, bibliothèque braille, fourniture de matériels spécialisés, musée...) qui font aujourd'hui partie intégrante de l'association

1889



**Maurice de La Sizeranne
fonde l'association Valentin Haüy
(reconnue d'utilité publique en 1891)**

1893



Premiers ateliers gérés par l'association Valentin Haüy (brosserie, vannerie, corderie...)

1910



Création de l'imprimerie braille Valentin Haüy



1937



Création de la bibliothèque sonore



1944



Création du service social de l'association

1999



Création du premier club informatique au sein du comité Paris Île-de-France



2004



Adoption en France du système DAISY, un format pour livres audio spécialement conçu pour faciliter la lecture aux personnes déficientes visuelles

2008



Création du CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les personnes aveugles ou malvoyantes)

2013



Lancement d'Éole, bibliothèque numérique en ligne de la médiathèque Valentin Haüy



2014



L'association Valentin Haüy fête ses 125 ans



2016

Valentin HAÛY

Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

L'association lance son projet associatif

L'association change de logo



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Siège : 5, rue Duroc • 75343 Paris Cedex 07

Tél. : 01 44 49 27 27 • Fax : 01 44 49 27 10

www.avh.asso.fr



Retrouvez-nous sur :

